

Zeitschrift: Pionier: Organ der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern
Herausgeber: Schweizerische Permanente Schulausstellung (Bern)
Band: 14 (1893)
Heft: 12

Artikel: L'école annexe ou école d'application [Teil 5]
Autor: Devinat, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'école annexe ou école d'application.

(Fin.)

Il importe, par-dessus tout, que l'élève-maître trouve, à l'école annexe, de l'intérêt et du plaisir. S'il voit approcher sa semaine de service avec un sentiment de crainte et d'ennui; s'il n'offre aux enfants qu'un visage mécontent, maussade et soucieux, s'il trahit le regret d'heures perdues et d'études coupées, jamais ne s'établira dans sa classe ce courant de sympathique confiance sans lequel l'enseignement devient insupportable aux élèves comme au maître, et reste à peu près stérile pour tous.

Nous réclamions plus haut, du directeur de l'école annexe, beaucoup de bienveillance, de douceur, de tact, avec une supériorité pédagogique incontestable. C'est qu'en effet ces qualités sont propres à le faire aimer, et, avec lui, le service qu'il dirige. Il lui faudrait encore cette ardeur de convictions qui donne du feu à la critique et grandit l'importance des questions qu'on discute. L'élève-maître se passionne aisément pour un problème ou pour un point d'histoire. Au contact d'un directeur qui se donnerait tout entier à sa tâche, il apporterait bien vite le même intérêt passionné aux choses de l'éducation, au caractère des enfants, à leur conduite, à leurs progrès, aux méthodes et aux pensées d'enseignement.

Et ce résultat serait infiniment précieux.

Ce qui rend, à l'ordinaire, le service de l'école annexe pénible aux débutants, c'est leur impuissance à maintenir seuls l'ordre et le silence. Ils souffrent trop souvent du manque de discipline. Dès que le directeur est absent ou loin d'eux, leur timidité, leur embarras dans le commandement, et parfois leurs violences maladroites, excitent la malignité d'écopiers turbulents qui les connaissent à peine et ne peuvent les aimer. Ils s'impatientent et s'irritent en vain. Aigris, humiliés, découragés, ils détestent une besogne ingrate qui ne leur procure que fatigues et amertumes.

Or, avec une classe unique, un effectif réduit, et l'organisation telle que nous l'avons décrite, la discipline leur sera plus aisée. Cependant, il faudrait dans toute école annexe un système disciplinaire spécial. Les élèves-maîtres n'ont, en général, sur les enfants vant les cas, le félicite de ses succès, le blâme de son indifférence, le conseille, le relève, l'encourage, le stimule et lui laisse apercevoir le vif intérêt qu'il porte aux travaux de l'école annexe. Parfois, un mot suffit: „Eh bien! êtes vous content? N'êtes-vous point trop fatigué? Et le petit C..., qu'en faites-vous? Je puis vous dire

déjà qu'on est très satisfait de votre zèle. Mais vous avez tel défaut... essayez donc de vous en corriger. Il vous reste encore trois jours d'efforts : c'est assez pour le progrès qu'on vous demande."

Aux conférences hebdomadaires, le cas se présente souvent de rappeler les méthodes et les procédés de l'école annexe. Il me semble très avantageux, à tous égards, de les mettre franchement en discussion. J'aime que les élèves — ceux de troisième année surtout — formulent sincèrement leurs critiques, blâment et louent sans réticences, révèlent leurs embarras, proposent même des réformes, en présence des deux directeurs. Ceux-ci donnent la raison de ce qui est, s'efforcent de convaincre sans imposer leurs idées, et font leur profit des déclarations qu'ils entendent. Rien ne contribue davantage à faire aimer aux jeunes gens les questions de pédagogie pratique et les exercices de l'école d'application.

Je ne dirai qu'un mot des travaux écrits qu'on exige, à l'ordinaire, des élèves-maîtres de service. Il en est quelques-uns de vraiment profitables : ainsi, la préparation des classes, qu'il faut très soignée, sinon abondante en détails ; l'exercice d'observation qui porte sur le caractère, sur un livre, ou un procédé d'enseignement ; le résumé que fait chaque élève-maître, en quittant l'école annexe, des défauts qu'il se connaît, des efforts qu'il a produits et des progrès pédagogiques qui lui restent à faire. Je crois, au reste, qu'il faut s'en tenir là.

Telles sont les conditions principales auxquelles doit satisfaire une bonne école d'application.

Ainsi dirigé, le jeune maître aurait un stage relativement facile, et pourrait fournir dans la suite une carrière féconde. L'école annexe l'ayant mis, d'une façon discrète et intelligente, en contact avec des élèves, il aurait vu l'écolier sous son vrai jour, observé l'âme enfantine, étudié sur le vif cette fine et délicate matière. Il saurait se mouvoir sans trop d'embarras dans le milieu scolaire, rester calme dans l'agitation de la classe, punir avec sang-froid, et faire évoluer les groupes sans s'épuiser en démarches superflues ni paroles inutiles. Ses lèvres trouveraient déjà l'ordre incisif, la phrase brève et impérieuse, le ton poli mais net qui trahit une résolution qu'une autorité morale insuffisante. C'est l'effet naturel de leur jeunesse et de leur inexpérience. C'est le résultat aussi de la brièveté, d'un contact qui ne se produit qu'à de longs intervalles, de telle sorte qu'élèves et maîtres n'ont pas le temps de se pénétrer et de savoir au juste ce qu'ils doivent attendre les uns des autres. Cette insuffisance de pouvoir est plus ou moins accentuée, mais elle se

révèle toujours, excepté, peut-être, chez les meilleurs élèves de troisième année. Eh bien ! il faut avoir le souci d'y suppléer. Par quoi ? par l'autorité effective et agissante du directeur de l'école annexe ; ou encore, par la force d'une règle d'autant plus sévère que celui qu'elle seconde a moins de puissance par lui-même. Ce dernier moyen me paraît préférable : il est plus sûr, plus constant, et offre, en outre, l'avantage d'habituer l'élève-maître au maniement toujours délicat des punitions et des récompenses ; du reste, ce qui importe, c'est moins le procédé que le résultat. A tout prix, il faut obtenir que l'élève-maître soit respecté dans ses ordres, écouté dans ses leçons, et qu'il puisse goûter le plaisir d'être compris et obéi des enfants. Je dis : à tout prix, car rien n'est plus nécessaire. Une école d'application, sans cette discipline à la fois très ferme et très souple, est plutôt nuisible qu'utile. Vous figurez-vous les impressions du pauvre débutant qui se voit débordé par le bruit et le désordre, dont la voix n'est pas entendue et reste sans effet ? Sentez-vous la sourde colère qui monte en lui, et l'irrésistible besoin qu'il éprouve de rétablir, par la violence, son autorité méconnue ? Quelle humiliation ! quel abaissement dans sa dignité de maître ! „C'est donc cela, l'école ! Voilà ce que me promet l'avenir !“ Tels sont les mots pleins d'amertume qui lui viennent aux lèvres. La réflexion, je le sais bien, lui rendra du courage. Mais, franchement, si l'on ne devait mieux attendre de l'école d'application, autant vaudrait la supprimer.

On peut compter ici sur l'intervention du directeur de l'école normale. Elle peut être très efficace. C'est à lui, autant qu'au directeur de l'école annexe, d'accroître, aux yeux des jeunes maîtres, l'importance des exercices pratiques d'éducation. Il faut, pour cela, qu'il leur en parle fréquemment, soit le dimanche matin quand il lit les notes de la semaine, soit dans ses entretiens particuliers. Qu'ils s'enquière amicalement des difficultés éprouvées, des mal-adresses commises, des obstacles surmontés, des progrès accomplis. S'il rencontre, dans un corridor ou dans la cour, un élève de service, qu'il le prenne par le bras avec une affectueuse familiarité et, bien arrêtée, comme aussi les paroles affectueuses et insinuantes dont la douceur doit succéder aux sévérités nécessaires de la règle. Son langage aurait acquis de la correction et de l'abondance ; son articulation serait devenue lente, ferme, légèrement pesante, comme il convient au professeur. Il sentirait la nécessité de préparer avec soin les leçons et les exercices scolaires de chaque jour, car le directeur lui aurait signalé et fait saisir le danger des improvisations.

Enfin, il connaîtrait les méthodes et les procédés d'enseignement, et s'en serait rendu compte autrement et mieux que par les leçons théoriques et les livres.

Certes, il aurait beaucoup à apprendre pour devenir un bon maître. Peut-on s'en étonner? Mais dès son début, au sortir de l'école normale, il saurait conduire une classe. A l'expérience et aux bonnes directions des inspecteurs il appartient de faire le reste.

E. Devinat,

Directeur de l'école normale d'instituteurs de Mâcon.

Mitteilungen.

Chaux-de-fonds. Compte-rendu de l'école des travaux manuels.

Messieurs les sociétaires,

Conformément à l'usage, nous venons vous présenter un rapport succinct sur la marche de la société durant cette dernière année administrative 1892—93.

Rapport financier.

A ce jour la fortune de la société est de frs. 362. 90 déposés en compte-courant à la banque Rieckel. Nous constatons avec regret que le nombre de nos souscripteurs diminue d'année en année. Quelle en est la cause? Non pas sans doute à ce qu'on se désintéresse de la question des travaux manuels, de leur introduction dans nos écoles, mais bien plutôt à ce que la bourse des personnes dévouées est trop souvent mise à contribution et qu'on finit par se lasser de toujours payer. Cependant, nous adressons un chaleureux appel à nos sociétaires, nous avons encore besoin d'aide et nous leur demandons de nous rester fidèles jusqu'au moment où les travaux manuels formeront une branche du programme de l'enseignement public. Votre comité a eu 6 séances pendant lesquelles il s'est occupé de l'organisation des cours, de la nomination des maîtres, du matériel et de questions se rapportant à la bonne marche des classes. 290 élèves environ ont suivi les leçons, ils sont répartis pour le cartonnage en 2 cours préparatoires, 4 cours inférieurs et 2 cours supérieurs; pour le bois, 5 cours inférieurs et 2 cours supérieurs; 1 cours de sculpture. Les travaux manuels sont fort goûtés par notre population; il est regrettable que la petite finance destinée à payer le matériel fourni pour la confection des objets écarte un trop grand nombre d'enfants; malheureusement nos ressources restreintes ne nous permettent pas de supprimer de notre budget une somme de frs. 1200 environ. Le comité toutefois a admis gratuitement quelques